



L'Éléphant se déchaîne



Réhabilitation des universités ivoiriennes

La France réclame un audit complet !

● Sarkozy avait offert 200 milliards sous le manteau ?



Le séjour médical de notre président a retardé l'échéance. Mais le compte à rebours a de nouveau repris.

Dès la chute brutale du régime Gbagbo, la France, sous l'impulsion de son ancien Président Nicolas Sarkozy, grand copain de notre Président, a prêté plus de 200 millions d'euros à la Côte d'Ivoire pour faire face aux arriérés de salaire des fonctionnaires ivoiriens.

Ça, c'est officiel et tous les Français le savent. Mais ce que tous les Français ne savent pas, c'est qu'en plus de ce geste, dans les coulisses, Nicolas Sarkozy aurait fait décaisser 200 milliards de FCFA pour la Côte d'Ivoire. Pour la réhabilitation des universités publiques pillées pendant la crise post-électorale.

Sauf que l'utilisation de ce don fait dans le dos des Français inquiète les nouvelles autorités françaises. «L'Éléphant» a découvert la raison de cette inquiétude.

C'est une histoire qui risque d'augmenter le taux d'antipathie des Français pour leur ancien président. Pendant que la crise les frappait de plein fouet et qu'il leur demandait de serrer la ceinture, dans le silence, il faisait d'étranges dons au nouveau régime ivoirien. Afin de lui permettre de marquer un « grand coup politique ».

« UNE AMITIÉ QUI COÛTE CHER AUX FRANÇAIS ? »

Comment permettre à son ami, de-

venu le nouveau chef de l'Etat ivoirien en partie grâce à lui, de marquer un grand coup politique dès sa prise de pouvoir ? C'est la question que l'ancien chef de l'Etat français, l'intrépide Nicolas Sarkozy s'est posé dans l'avion présidentiel qui le conduisait à Yamoussoukro le 21 mai 2011, jour de l'investiture d'Allassane Ouattara.

La réponse à cette question sera trouvée en terre ivoirienne après un échange avec le nouveau champion de la Côte d'Ivoire. Financer entièrement la réhabilitation des universités publiques ivoiriennes. C'est que depuis le 19 avril 2011, soit une semaine après la chute de l'intrépide Laurent Gbagbo, le nouveau pouvoir d'Abidjan avait décidé, sans trop savoir ce qu'il allait faire par la suite, la fermeture de toutes les universités publiques ivoiriennes. Car en ce moment précis, les caisses publiques étaient totalement vides.

Trois jours après cette décision, la France, via l'AFD (Agence Française de Développement), prêtera 200 millions d'euros à la Côte d'Ivoire, pour faire face à des urgences et notamment le versement de deux mois de salaires aux fonctionnaires ivoiriens. Le remboursement de ce prêt a, en principe, commencé depuis l'année dernière.

Quand l'ancien Président français retourne dans son pays à la fin de la cérémonie et après un tour à Abidjan pour un discours devant la communauté française en Côte d'Ivoire, il a sa petite idée de comment aider son

ami :

« La France prendra toute sa part de l'effort collectif en faveur de la Côte d'Ivoire. Des moyens importants seront consacrés à la relance de notre coopération bilatérale. Je souhaite qu'une attention particulière soit apportée, dans ce cadre, à des secteurs essentiels comme l'éducation, la formation professionnelle, les infrastructures... » Déclarera-t-il devant les Français, appelés au 43ème

BIMA.

FAIRE DE DEUX PIERRES, CINO COUPS

Quelques jours après l'investiture, sur invitation de Nicolas Sarkozy, le nouveau président ivoirien participe à la rencontre du G8 qui se tient du 26 au 27 mai à Deauville.

En marge de cette rencontre, Nicolas Sarkozy reçoit et échange longuement avec le nouvel homme fort d'Abidjan qui règne à cette période précise, sur des caisses vides à Abidjan. Au cours des échanges, l'évidence apparaît que la promesse de construction de cinq universités par an, ne pourra pas être tenue, vu l'ampleur des dégâts causés au pays par la crise post-électorale et bien avant, par la rébellion de Soro Guillaume et ses camarades de « feu ».

En lieu et place donc de la construction de cinq universités en cinq ans comme promis, la décision est arrêtée qu'il suffirait de réhabiliter et d'équiper entièrement les deux universités d'Abidjan, puis celle de Bouaké et les deux Unités Régionales d'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo et Daloa en profitant pour les ériger en université de plein exercice et le tour est joué.

Cela fait deux nouvelles universités d'un coup, sans que la capacité d'accueil de ces établissements n'augmente sensiblement ! C'est ce qu'on appelle faire de trois pierres.

Pour aller vite et marquer le coup, l'ancien président français, selon une source interrogée, décide de mettre à la disposition du nouveau président ivoirien environ 305 millions d'euros, soit près de 200 milliards de FCFA. Et il ne s'agit pas d'un prêt, mais d'un généreux don. Il croyait sa réélection acquise pour garder ce don secret ?

En juin 2011, soit quelques semaines après le retour d'Allassane Ouattara à Abidjan, les travaux de réhabilitation des universités commencent.

47 MILLIARDS, PUIS 67 MILLIARDS, PUIS 110 MILLIARDS...

Quelques semaines après la fermeture des universités, le nouveau gouvernement avait annoncé la douloureuse. La réhabilitation et l'équipement des universités coûteront 47 milliards à l'Etat.

Mais dès que les travaux commencent, une nouvelle somme est annoncée. Ce ne seront plus 47 milliards mais plutôt 67 milliards. Soit une augmentation de 20 milliards.

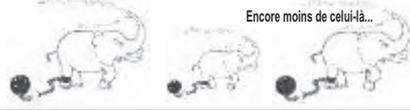
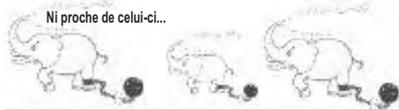
Le marché de la réhabilitation est confié à un certain Sidi Kagnassi, dans des conditions parfaitement brumeuses. Son grand copain Soro Guillaume, sévissait encore à cette période, à la Primature.

Sidi Kagnassi, parfaitement ignorant en matière d'immobiliers, soustraite à tours de bras une partie des

Selon Koné Bruno

Le gouvernement ne va pas se déculotter pour le FPI.





Réhabilitation des universités ivoiriennes

travaux à des entreprises burkinabé et une autre à des entreprises dirigées par des Libanais. Dans la foulée, de nombreuses entreprises françaises sont « roulées », au grand dam de Paris, dans la farine.

Le contrôle de la qualité des travaux à effectuer est confié au Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (Bnetd), lequel Bureau est lui-même sous le contrôle, du Secrétaire général de la Présidence, Amadou Gon Coulibaly. La boucle est bouclée !

En réalité, le Bnetd ne contrôlera rien du tout. Le travail de ses experts sur le terrain sera perturbé par de nombreux coups de fil en provenance du château.

Dans les couloirs du Bnetd, on apprend d'ailleurs de belles anecdotes sur la qualité de la peinture qui a servi à redonner une allure pas si fière que ça aux bâtiments.

Une qualité de peinture facturée à prix d'or et qui devrait être entièrement achetée en France sera finalement acquise à Abidjan, au même prix. Sauf que ce n'était pas la même peinture. Ils n'ont fait que renverser une peinture de qualité inférieure dans des pots frappés du nom de la peinture qui devrait être achetée en France. Ils sont malins !

Au passage, plusieurs milliards ont été noyés dans cette peinture qui déjà, abandonne les murs de certains amphithéâtres, à peine un an après l'ouverture des universités.

Le Bnetd, heureusement, découvrira à temps le pot aux roses et fera arrêter les travaux. Mais à la suite d'un coup de fil reçu en provenance du

château, ces travaux reprendront. Sans que la qualité de la peinture ne soit changée. Au motif, paraît-il, qu'il y avait urgence !

Une autre belle anecdote concerne la qualité utilisée pour les murs des citées universitaires. Là encore, le même procédé sera utilisé, et, de nouveau, le Bnetd fera arrêter les travaux. Mais ils redémarreront quelques jours plus tard après un autre coup de fil venu du château.

Finalement, le Bnetd laissera la fête se poursuivre jusqu'au limogeage, par le chef de l'Etat, le 2 août 2012, du Directeur des finances et du patrimoine du ministère de l'Enseignement, pour des « problèmes de gouvernance constatés lors des travaux de réhabilitation de l'université d'Abidjan... ».

Une enquête, précisait le décret présidentiel, avait été confiée au Premier Ministre d'alors, Ahoussou Jeannot. Lequel avait refilé le bébé à l'Inspection générale d'Etat. Quelques semaines plus tard, cette institution remettra un rapport accablant au chef de l'Etat, via, le ministre des Affaires présidentielles, Téné Birahima.

Selon une source proche de cette institution et interrogée par « L'Éléphant » à cette époque, l'enquête a révélé que « la plus grande scandale dans la réhabilitation se trouve dans le chapitre concernant la peinture. 10 milliards ont été engloutis dans cette affaire... » (Voir « L'Éléphant Déchaîné » N°133 du 1er mars 2013).

« L'Éléphant » sait maintenant qu'un audit sur l'équipement pourrait révé-



ler aussi de monstrueuses surfacturations sans que les matériels annoncés ne soient pour autant totalement livrés.

Mais les résultats de cette enquête ne seront jamais rendus publics. Jusqu'à l'ouverture des universités le 3 septembre 2012. Jour historique où le chef de l'Etat annoncera lui-même la facture globale de la réhabilitation. 110 milliards de FCFA. A la surprise générale des étudiants et des enseignants d'université.

Naîtra alors une violente polémique tant à l'université, dans les journaux que sur les réseaux sociaux.

L'ex-ministre de l'Enseignement supérieur, Cissé Baongo, lequel prospère à présent à la Fonction Publique, échappera même à un lynchage sur le campus.

« Notre ministère n'a pas facturé et

ne pouvait pas facturer. Ce n'est ni le ministère de l'Enseignement supérieur, ni le ministre qui facture. Nous ne fixons pas le coût des travaux. C'est le Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd), d'une part, et l'entreprise qui fait les travaux sur le campus, d'autre part, qui ont cette compétence. Le Bnetd détermine les travaux qui peuvent être effectués. Le Bnetd détermine, par exemple, les travaux de plomberie ou d'électricité à exécuter. Et elle propose son évaluation du coût des travaux. C'est ce qui relève de la compétence du Bnetd. La deuxième entité, c'est l'entreprise qui réalise les travaux. C'est à elle de dire : voilà ce que les travaux lui coûteront en ajoutant sa marge. Ce sont ces deux entités qui fixent les coûts... » Expliquera Cissé Baongo.

LA FRANCE VEUT AUDITER TOUTE LA RÉHABILITATION

Combien a réellement coûté cette réhabilitation ? C'est ce que les nouvelles autorités françaises qui ont découvert le don de Nicolas Sarkozy veulent savoir. Et le sujet devrait occuper une place importante au cours du tête à tête entre François Hollande

et le chef de l'Etat ivoirien, au cours de sa visite en terre ivoirienne, annoncée pour le mois de juillet prochain.

Depuis quelques semaines, des fouineurs envoyés par Paris travaillent sur le sujet afin de mettre à la disposition de François Hollande, un dossier suffisamment renseigné. François Hollande pourrait par exemple, beaucoup apprécier le contenu de la lettre adressée par la présidente de l'université Félix Houphouët-Boigny aux Doyens d'UFR, en janvier 2013 « pour mettre fin aux incompréhensions dans l'occupation des bureaux ».

Dans ce courrier (voir document), la présidente Bakayoko Ly Ramata écrit : « Pour mettre fin aux incompréhensions dans l'occupation des bureaux, je viens par la présente, rappeler que : 1/ L'université n'a été que réhabilitée. Aucune nouvelle construction de salles et bureaux n'a été faite. 2/ En conséquence, aucune réaffectation de salles et de bureaux n'a été ordonnée ou décidée par Madame le président de l'Université... » Pourtant, à la même période, sur le site du ministère des Affaires étrangères français, trônait un article dans lequel il était clairement affirmé que l'« ex-Université de Cocody (a été) entièrement réhabilitée, et même reconstruite pour certains bâtiments en vue de l'augmentation de la capacité d'accueil... » (voir encadré).

Eh bien, c'est l'ensemble de tous ces petits miracles que les nouvelles autorités françaises veulent comprendre.

« Le Président Ouattara pourra accepter ou refuser l'audit de la réhabilitation des universités publiques ivoiriennes. Mais s'il refuse, la France aura d'autres moyens... », précise une source diplomatique.

Voilà des perspectives qui devraient enchanter tous ceux qui ont participé à la réhabilitation des universités ivoiriennes. Et qui ont noyé des milliards sous la peinture !

ALEX KASSY

Lu sur le site du Quai d'Orsay

« La loi du 23 juin 1956 permit au centre d'enseignement supérieur d'Abidjan créé le 31 juillet 1959 de devenir l'embryon de l'Université d'Abidjan. »

Les crises politiques et militaires successives ont durablement éprouvé le système d'enseignement supérieur ivoirien. Les conséquences de la guerre d'avril 2011, ont rendu les deux plus grandes universités de Côte d'Ivoire, Cocody et Abobo-Adjamé, non fonctionnelles. Le 19 avril 2011, le Gouvernement ivoirien a décidé de fermer provisoirement ces deux universités publiques. Cette décision de fermeture s'était inscrite dans une démarche globale de réhabilitation et rééquipement des structures universitaires, victimes d'actes de vandalisme et de pillage à grande échelle. Bien avant la guerre, les universités ivoiriennes connaissaient des difficultés importantes, avec des conséquences évidentes sur la qualité de vie et de formation des étudiants.

Après 18 mois de fermeture, le Président de la République de Côte d'Ivoire a remis de façon symbolique, le lundi 3 septembre 2012, la clé des universités publiques au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. C'est au sein de l'université Félix Houphouët-Boigny (ex- Université de Cocody) entièrement réhabilitée, et même reconstruite pour certains bâtiments en vue de l'augmentation de la capacité d'accueil, qu'a eu lieu cette cérémonie de réouverture des universités publiques de Côte d'Ivoire. Cette réhabilitation a concerné également les 2 autres universités publiques rebaptisées Université Nangui-Abrogoua (ex-Université d'Abobo-Adjamé) et Université Alassane Ouattara (ex-Université de Bouaké). Les Unités Régionales d'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo et de Daloa, ont été érigées en universités de plein exercice, et deviennent respectivement

Université Péléforo Gon Coulibaly et Université Jean Lorougnon Guédé.

Depuis la réouverture officielle des universités, les activités académiques ont repris et la réforme LMD dans les cinq universités est mise en place. Deux projets de coopération française accompagnent le processus de mise en place du LMD en Côte d'Ivoire. Il s'agit du projet Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) 2012-1 AGURES (Appui à la Gouvernance Universitaire et à la Réforme de l'Enseignement Supérieur) et le projet relatif à la mise en œuvre en Côte d'Ivoire du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

D'une façon générale les options stratégiques pour l'enseignement supérieur ivoirien sont :

- le contrôle des effectifs (celui-ci résultera principalement de l'assainissement des listes des étudiants au sein des universités publiques, des actions de régulation des flux identifiées dans l'enseignement secondaire ainsi que la formation technique et professionnelle) ;
- la diversification sélective des formations ;
- l'amélioration de la qualité des services pour que celle-ci retrouve un standard international, d'une part en augmentant significativement le niveau des dépenses courantes par étudiant dans les filières universitaires et d'autre part en faisant les investissements nécessaires pour rattraper les retards pris tant sur le plan quantitatif (effectifs en constante augmentation, infrastructures insuffisantes, ...) que qualitatif. »

L'augmentation des frais d'inscription dans les universités aurait été décidée par la France ? « (...) en augmentant significativement le niveau des dépenses courantes par étudiant dans les filières universitaires » ?

Source : www.diplomatie.gov.fr

L'avis de Mel Théodore

Je suis contre le boycott du recensement de la population.

